

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 33 (1888)
Heft: 4

Artikel: Jubilé de la bataille de Næfels : 9 avril 1388-5 avril 1888
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jubilé de la bataille de Näfels.

9 avril 1388 — 5 avril 1888.

Le 500^e jubilé de cette célèbre bataille, qui a couronné l'œuvre de celle de Sempach et définitivement consacré l'indépendance des cantons fondateurs de la Suisse, s'est célébré conformément au programme officiel publié par tous les journaux quotidiens, c'est-à-dire de la manière la plus patriotique.

Rappelons d'abord en quelques mots l'événement historique lui-même, d'après l'intéressant récit que vient d'en donner, pour la circonstance, M. le pasteur G. Heer et résumé en français par M. le professeur E. de Muralt :

« Ce fut en 1288, dit M. de Muralt, juste un siècle avant la victoire remportée sur le champ de Näfels, que l'abbesse de Seckingen, souveraine de la vallée de la Linth, en remit le gouvernement aux ducs d'Autriche, qui commencèrent par y envoyer des baillis étrangers au lieu des maires, natifs du pays. Aussi les Glaronais profitèrent-ils, en 1382, de l'arrivée des confédérés en guerre avec l'Autriche pour s'allier avec eux. Mais la politique cauteleuse et intéressée du bourguemestre Brun, de Zurich, qui conclut en 1355 la paix dite de Brandebourg, les livra de nouveau à la domination autrichienne, bien qu'il eût été stipulé que les alliances devaient être maintenues. Des baillis autrichiens continuèrent à les régir jusqu'à la bataille de Sempach, en 1386. Les Glaronais profitèrent de cette guerre pour se joindre aux confédérés, qui s'emparèrent de la ville de Wesen, laquelle dominait l'entrée de leur pays. Les Autrichiens la reprirent dans la nuit du 21 au 22 février 1388 par la trahison des bourgeois dévoués à l'Autriche, et y réunirent une armée de 7 à 8000 hommes afin de soumettre à nouveau toute la vallée. Abandonnés par les confédérés qui n'avaient pas les moyens nécessaires pour faire le siège de Wesen, les Glaronais furent sommés de se mettre à la merci des ducs d'Autriche, qui ne respectèrent pas plus les droits des hommes libres que ceux des serfs. Il ne resta à ce petit peuple qu'à se sacrifier pour la liberté, bien qu'ils n'eussent à opposer à l'armée ennemie que 6 à 700 hommes, lesquels crurent même être en présence de 15,000 guerriers, tant était grand le faste et la présomption des Autrichiens. Ceux-ci étant sortis de Wesen de grand matin pour envahir la vallée, ne furent arrêtés que par le rempart érigé d'ancienne date à l'entrée de

Näfels, là où la vallée est le plus resserrée. Néanmoins ce rempart avait une étendue de 5000 pieds et ne pouvait être défendu efficacement par les 350 hommes qui, sous Mathias Ambuehl, étaient accourus des villages les plus rapprochés.

» La cavalerie ennemie passa par le lit de la Linth et l'infanterie fit irruption par plusieurs brèches pratiquées dans le rempart. Alors tout ce monde se répandit jusqu'à Glaris pour piller, croyant que toute résistance avait cessé. Mais les Glaronais, au lieu de se disperser pour sauver leurs habitations, se retirèrent vers une moraine nommée Rauti afin d'attendre les secours que le tocsin devait faire accourir des villages les plus éloignés.

» Une partie de la cavalerie s'apercevant de la chose, voulut fondre sur ceux qui, s'étant jetés à genoux, imploraient le secours de Dieu. Elle croyait déjà qu'ils allaient se rendre, lorsque, se relevant, les Glaronais repoussèrent d'en haut, comme à Morgarten, par une grêle de pierres les cavaliers qui s'élançaient à l'assaut. En même temps, le ciel s'étant obscurci par un brouillard et une pluie subite et les renforts étant arrivés avec 30 hommes de Schwytz et d'Uri, les Glaronais descendirent pour attaquer avec leurs hallebardes la cavalerie mise en déroute par la grêle de pierres lancée du haut de Rauti.

» L'infanterie voyant cette reculade se mit en fuite et entraîna les cavaliers dans une mêlée tellement désordonnée qu'elle causa la rupture du pont qui devait les faire arriver à Wesen. Bref, on trouva 1200 armures demeurées sur le champ de bataille et on compta près du double de morts, tandis que les Glaronais ne perdirent que 51 hommes et les gens de Schwytz et d'Uri quatre.

» Le comte de Werdenberg qui, avec 1500 hommes aurait dû prendre le rempart à revers, étant arrivé après la défaite, se retira en toute hâte.

» Les Autrichiens rentrés à Wesen, et craignant la vengeance des Glaronais, abandonnèrent la ville après l'avoir incendiée. La guerre continua encore mais sans de grandes rencontres jusqu'au 1^{er} avril de l'année suivante, où un armistice de sept ans fut conclu cette fois-ci sous la condition expresse du maintien de l'alliance de Glaris avec les confédérés et de la conservation de toutes leurs conquêtes. La paix fut renouvelée pour vingt ans le 16 juillet 1394, mais sous la condition que les Glaronais eussent à payer aux ducs une redevance annuelle de 225 livres. En outre, ils s'engagèrent en 1395 à une rente de 32 livres en faveur de l'abbesse de Seckingen pour se racheter des prestations en nature

qu'ils lui devaient. Cette rente lui fut payée jusqu'en 1798, mais celle des ducs cessa le 22 avril 1445, lorsque le duc Frédéric conclut une paix de cinquante ans avec les confédérés.

» Mais il restait encore une charge imposée aux Glaronais par les alliances, à savoir qu'ils devaient envoyer leur secours sur toute sommation des confédérés, tandis que ceux-ci n'y étaient pas tenus envers les Glaronais. Ce ne fut que Zurich qui, en 1408, se plaça sur un pied d'égalité avec eux. Néanmoins ils se mirent du côté des Schwytzois dans la guerre de Zurich, afin de prendre part à l'occupation du pays de Gaster, situé au nord de Glaris. Ils en furent récompensés par une nouvelle alliance conclue avec les trois cantons des Waldstetten, en 1450, alliance qui leur assura une complète égalité de droits et de devoirs.

» On trouvera, dans l'ouvrage de M. Heer, la liste des orateurs laïques et ecclésiastiques qui, depuis 1836, ont célébré l'anniversaire de la victoire de Näfels. Les derniers alternent entre protestants et catholiques. En outre, une petite carte indique l'extension de l'envahissement jusqu'au hameau d'Eichen au nord de Glaris, et, au moyen de onze croix, les localités où depuis le rempart jusqu'à Rauti et Schneisingen se sont livrés les principaux combats. C'est par cette dernière localité et par le Klönthal que les auxiliaires schwytois doivent être arrivés en dernier lieu, achevant par leurs cris de guerre la déroute des Autrichiens, qui, dans le trouble atmosphérique survenu, d'après une chronique thurgovienne de la fin du XIV^e siècle, crurent avoir affaire à un nombre bien supérieur d'adversaires. C'est ainsi que le petit David abattit le géant Goliath malgré sa forte armure et que le ciel même vint au secours des vaillants Glaronais. »

Quant au jubilé de 1888, il a rappelé celui de la fête de Sempach par son beau cortège aux couleurs nationales et par les éloquentes discours qui ont été prononcés soit à la cérémonie elle-même, soit au banquet officiel.

A 5 heures du matin, le jeudi 5 avril, 22 coups de canon annonçaient l'ouverture de la journée officielle, qui avait été précédée, la veille, par une charmante soirée familière dans les vastes salles de l'hôtel de Glaris. « Les rues de la capitale sont déjà très animées, dit le correspondant de la *Revue*, parcourues qu'elles sont par des bandes de gens de la campagne et de la montagne qui, de toutes les parties du canton, sont venus cette nuit, à pied ou en charrette, pour prendre part à la *Näfelsfahrt*.

» A 7 heures, on entend bourdonner les cloches. C'est la sonnerie

qui annonce le départ du cortège. On sonne ainsi dans toutes les églises, dans toutes les chapelles du canton, ce qui, grâce aux échos répercutés par les montagnes, fait un concert du plus saisissant effet,

» Cependant le cortège s'est formé; il se dirige, dans un ordre parfait, vers Schneisingen. En tête marche un peloton d'infanterie, suivent deux corps de musique, puis la vieille bannière de Næfels, portée par un homme vêtu d'un long manteau rouge et escortée de deux pelotons de cadets; arrivent ensuite les autorités fédérales et cantonales avec leurs huissiers en tenue de cérémonie; le Conseil d'Etat du canton de Vaud y est représenté par son président, M. Debonneville, et son vice-président, M. Golaz; le Conseil fédéral par MM. Hammer et Deucher, précédés de deux huissiers portant le costume aux couleurs de la Confédération; enfin viennent les nombreuses sociétés glaronaises.

» Les cinquante bannières de ces sociétés sont portées par des hommes revêtus également de manteaux écarlates. L'attitude de la foule durant le défilé du cortège fut admirable; aucun désordre ne se produisit et le peloton d'infanterie chargé de faire la police put se croiser les bras. Et pourtant le nombre était grand de ceux qui se pressaient sur la prairie de Schneisingen. On prétend que la foule était tout aussi énorme qu'au jubilé de Sem-pach.

» Lorsque le cortège se fut disposé en un vaste carré, les sociétés de chant entonnèrent des chœurs, puis M. le landammann Blumer prononça son discours au milieu du plus grand enthousiasme. Le coup-d'œil fut saisissant lorsque M. Blumer, élevant au-dessus de sa tête la vieille bannière que Mathias Ambuehl portait à la bataille de Næfels, invoqua la protection divine sur la patrie et que toute la foule se découvrit. Les fanfares jouèrent l'hymne national que chantaient en les accompagnant quelques milliers de personnes. »

Le cortège suivi de la foule se rendit ensuite à la Letzimauer, où de nouveaux chœurs furent chantés et où M. le curé Kind prononça un éloquent sermon. On se mit enfin en mouvement pour se rendre à l'emplacement où vient d'être érigé le monument commémoratif de la bataille. Sur la plateforme du monument sont rangées les bannières glaronaises qui ont été les témoins des guerres d'Appenzell, de Bourgogne et des batailles de Novare et de Marignan.

Le vice-landamman, M. Mercier, et M. le conseiller fédéral

Hammer ont prononcé des discours. Voici la traduction du magnifique discours de M. le vice-président de la Confédération :

« Chers concitoyens et confédérés !

» A vous tous qui êtes ici solennellement assemblés, le peuple et les autorités de Glaris, les députés des gouvernements cantonaux et nos concitoyens venus des autres cantons de la Suisse, je présente les salutations amicales des autorités fédérales, et au gouvernement de ce pays en particulier, nos remerciements pour son aimable invitation à cette fête. Je suis heureux d'être en cette circonstance appelé à vous faire, de cœur à cœur, une courte allocution patriotique.

» Nous saluons cette terre jadis baignée d'un sang généreux duquel a surgi pour vous la fleur de la liberté. Nous vous saluons aussi, vous, montagnes, témoins muets et inébranlables de ce combat dont les conséquences ont été si grandes ; nous te saluons, au milieu d'un noble peuple plein de reconnaissance, toi digne monument de l'esprit héroïque de nos pères et d'une histoire populaire qui date d'un demi-millier d'années.

» Nous ne célébrons pas les fêtes commémoratives des batailles de notre peuple dans un sentiment de vanité, et comme des victoires, nous les célébrons comme un pieux souvenir des grandes actions de nos ancêtres, avec un cœur rempli de reconnaissance pour le magnifique héritage de liberté et d'indépendance qu'ils nous ont conquis et laissé.

» De telles fêtes sont des journées dans lesquelles notre peuple se recueille et se fortifie, en jetant un regard en arrière dans le passé, autour de lui dans le présent et en avant dans l'avenir. Nous nous rendons compte de ce que nous avons été, de ce que nous sommes et de ce que nous pourrions être. S'il était donné à quelqu'un de nous de contempler tout notre pays du sommet de la plus haute de ses montagnes, s'il pouvait distinguer et compter tous ceux qui, dans ces contrées, portent le nom de Suisses, il n'aurait cependant pas encore contemplé toute la Patrie. Il faudrait que ses regards pussent pénétrer dans le passé jusqu'aux limites des siècles écoulés, sonder l'avenir et voir, bien au-delà des frontières de notre pays, ces lieux où, de tous côtés, de braves cœurs suisses battent pour leur patrie avec amour et fidélité.

» Qu'avons-nous été ? Au commencement, pauvre petit peuple de bergers, mais mâle, aimant sa liberté avec passion et fierté, perdu dans ses montagnes, réuni pour la défense commune par

des liens peu serrés, mais qui datent déjà aujourd'hui de plus de six siècles et qui sont le noyau autour duquel s'est formé l'Etat qui se nomme aujourd'hui la Confédération suisse.

» Pendant trois siècles, les Confédérés et les nouveaux membres qu'ils se sont adjoints dans le cours des temps ont lutté énergiquement pour leur existence comme Etat et pour leurs possessions territoriales, soit avec l'étranger, soit avec les dynastes de l'intérieur. Une série d'innombrables expéditions guerrières, de batailles, de combats, de sièges, même au dehors et à la solde de l'étranger, de guerres civiles et de luttes intestines, s'étend comme une trame rouge à travers ces siècles jusqu'au moment où l'alliance des 13 cantons avec ses bailliages communs, ses alliés, et un territoire à peu près semblable à celui d'aujourd'hui, entra à titre de confédération d'Etats indépendants dans le concert des Etats Européens.

» La bravoure impétueuse et tenace de nos ancêtres, leur ardeur et leur intrépidité dans l'offensive leur ont valu une gloire immortelle, mais elles les poussèrent aussi à se mettre à la solde de l'étranger, à se mêler à ses querelles, ce qui exerça une influence fâcheuse sur les mœurs publiques devenues plus grossières et souvent corrompues. Les querelles confessionnelles, les jalousies entre les cantons, les intrigues de l'étranger, l'oppression des sujets achevèrent la désorganisation à l'intérieur et détruisirent la force de résistance d'une confédération unie par des liens peu solides; et c'est ainsi qu'on vit, à la fin du siècle dernier, sauf quelques glorieuses exceptions, notre pays devenir la proie facile d'envahisseurs étrangers, et, pendant un temps assez long, le champ de bataille des armées étrangères.

» Entre la période héroïque de notre peuple et la confédération actuelle, il y a eu une période de faiblesse et d'abaissement, marquée par la perte de certains territoires, par l'intervention de l'étranger qui imposait souvent sa volonté par la force.

» Mais lorsque ce flot d'envahisseurs se fut retiré, lorsque notre peuple fut rendu à lui-même, alors commença l'œuvre de la reconstitution de la Confédération, la renaissance des institutions nationales, sous une forme plus conforme à l'esprit moderne.

» Les bailliages communs, les pays sujets, les Etats alliés furent transformés en membres de la Confédération avec des droits égaux aux autres, et le tout fut réuni en un fort Etat fédératif, la Confédération des vingt-deux cantons. Les droits du peuple

ont été assurés partout sur une base large et solide, les privilèges des villes et des classes dominantes ont été supprimés et l'on a proclamé l'égalité des citoyens devant la loi et la Constitution.

» L'amélioration des écoles a répandu l'instruction générale dans le peuple et lui a donné le sentiment plus profond des droits et des devoirs de tous les citoyens, atténuant les différences de condition et de profession et rapprochant les populations divisées par la grande diversité des langues.

» Les Suisses, cessant de chercher leur gagne-pain dans le service militaire étranger, s'adonnèrent avec zèle à l'industrie, qui apporta la prospérité à des populations qui jusqu'alors traînaient une vie misérable. Les nouveaux moyens de communication, de nouveaux établissements d'instruction, ont puissamment favorisé l'échange des produits et des idées ; le service militaire en commun est devenu, pour notre jeunesse, une nouvelle école d'esprit national.

» En un mot, la culture intellectuelle, le développement politique et économique, ont, dans le cours de ce siècle, métamorphosé notre pays, et, sans fermer les yeux sur les points faibles de notre état social, nous pouvons dire avec satisfaction : « Partie d'humbles commencements, notre patrie est devenue, par la lutte et le travail, un Etat plein de vie et de force, honoré, grâce aux talents et au patriotisme de ses citoyens, aussi bien qu'à ces principes politiques, profondément enracinés dans l'esprit de notre peuple, inscrits en toutes lettres dans les lois fondamentales de la Confédération et des cantons, et qui s'appellent : *Liberté, ordre, respect égal pour tous, des droits de chacun et de la dignité humaine* ; ces nobles buts des aspirations de l'humanité, nous voulons les poursuivre dans un Etat de peuples confédérés, divers de langues, de races, de foi et de mœurs, mais fraternellement unis sous une seule bannière nationale.

» Oui, la ligue actuelle des confédérés est incomparablement supérieure à celle du temps de la bataille de Næfels, que le peuple glaronais avait dénommée à bon droit la mauvaise.

» Jamais notre patrie n'a été si unie. Jamais ses ressources n'ont été plus abondantes, sa force militaire plus considérable et mieux organisée. Mais jamais aussi la Suisse n'a été entourée, comme elle l'est aujourd'hui, d'Etats colossaux, puissants et fortement armés. Nous restons là, debout, bien petit peuple au milieu de ces grandes nations, si nous nous comparons à elles ; mais l'œil ouvert. Nous vivons sur un pied d'amitié avec tous nos

voisins et, selon toutes les prévisions humaines, nous pouvons espérer qu'il en sera de même à l'avenir.

» Aucun peuple, cependant, ne peut se flatter de rester longtemps à l'abri des épreuves. Quoi qu'il arrive, les événements retrouveront en nous et dans nos fils l'esprit suisse, vigoureux et résolu. Dieu, qui dirige les destinées du monde, ne laissera pas succomber un peuple qui remplit son devoir, fidèle à lui-même et fort de son droit.

» Mais, pour pouvoir faire face aux orages du dehors, il nous faut conserver soigneusement le caractère national que nous ont transmis nos ancêtres — cultiver tout ce qui nous unit et nous fortifie — écarter ce qui nous divise encore et nous affaiblit. C'est notre devoir, en particulier, de traiter tous nos confédérés comme des frères et de veiller à ce qu'aucun ne se détourne de nous l'amertume dans le cœur. N'oublions jamais, au cours de nos luttes intérieures, qu'un adversaire politique n'en est pas moins un ami fidèle et dévoué à la Patrie. Loin de nous donc les exagérations et les erreurs de l'esprit de parti, et soyons convaincus que les notions de patriote et d'homme d'honneur sont identiques.

» Députés et citoyens de toutes les parties du pays, même des localités qui combattaient à Næfels contre Glaris, et qui, maintenant, appartiennent elles-mêmes à la Confédération, nous sommes unis ici au brave peuple glaronnais dans un même sentiment d'enthousiasme cordial et chaleureux. Soldats, civils, nous sommes rassemblés autour de ce monument comme une vieille assemblée suisse de soldats-citoyens. (*Lands-und Kriegsgemeinde.*)

» Consacrions-le, ce monument, comme un autel devant lequel nous et les générations futures nous viendrons remercier Celui qui pèse, selon leurs mérites, les destins des peuples, remercier aussi nos pères qui, ici, ont lutté, vaincu, et répandu leur sang.

» Consacrions-le comme un autel devant lequel nous et ceux qui viendront après nous, nous promettrons d'être dignes de nos pères, de les égaler en honneur et en bravoure, et de nous sacrifier de bon cœur pour la patrie menacée.

» Puisse ce monument devenir un lieu de pèlerinage pour notre jeunesse, un aimant pour les pensées patriotiques des citoyens de ce pays.

» Et puisse l'étoile qui rayonne à son sommet nous être comme un présage qu'une « bonne étoile » brille aussi sur ce pays et son avenir.

» Dieu le veuille et qu'il daigne toujours éclairer, protéger et conserver notre Patrie. »

Pendant ce temps, le ciel s'est de plus en plus barbouillé. Une pluie fine commence à tomber. Aussi, les discours éant terminés et un essaim de jeunes filles vêtues de blanc ayant apporté de superbes couronnes au pied du monument, la foule se retire assez rapidement.

Les invités se rendent au banquet, préparé à l'Ecole pour trois ou quatre cents personnes. Il a commencé à une heure et a duré jusqu'à six heures. Beaucoup de discours ont été prononcés, entr'autres par MM. Bucher, Zweifel, Deucher et Gavard très vivement applaudis.



Les fortifications de Besançon.

M. Beauquier, député du Doubs, auteur d'un projet de loi sur *la réforme administrative*, vient d'adresser la lettre suivante au Ministre de la Guerre, pour lui demander le déclassement des fortifications. Nous la reproduisons *in extenso*, dit la *France militaire*, parce que les idées qu'elle développe s'appliquent à d'autres places fortes dont les remparts sont devenus inutiles, tout en demeurant très coûteux :

« Monsieur le Ministre,

J'ai déposé, dans la séance de la Chambre du 23 mars, un amendement signé également de mes collègues du Doubs, tendant à la suppression du mur d'enceinte continue de la ville de Besançon.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur les motifs qui me semblent militer en faveur d'une mesure que, depuis des années, notre cité ne cesse de réclamer par l'organe de ses divers conseils municipaux.

La ville de Besançon, comme vous le savez, Monsieur le Ministre, se trouve naturellement défendue par une rivière et par des montagnes qui la flanquent de tous les côtés.

Adossée au rocher abrupt de la citadelle, elle est entourée par le Doubs qui forme un fer à cheval dont elle occupe le centre. A droite et à gauche, les hauteurs fortifiées de Bregille, de Chaudanne, de Rosemont et les batteries de Trois-Châtels forment autour d'elle une seconde ligne d'ouvrages de défense très rapprochés.

Mais ce n'est pas tout; outre ces défenses nombreuses et immédiates, de formidables forts avancés, à plusieurs kilomètres en avant, protègent la ville et son territoire, dont ils font un grand camp retranché.